

Plan de protection FREPS

Marché Concours et Epreuves de performance

Haras national d'Avenches
le samedi 26 septembre 2020



La FREPS a élaboré un plan de protection pour son Marché Concours et les Epreuves de performance 2020 (MC+EP 2020) pour se conformer avec les mesures sanitaires de l'OFSP et le Canton de Fribourg pendant la pandémie de covid-19.

Conformité avec les prescriptions sanitaires actuelles

Les manifestations jusqu'à 300 personnes sont actuellement autorisées dans le canton de Fribourg. Il y a un assouplissement des mesures sanitaires de l'OFSP depuis le 22 juin 2020 qui sera en vigueur le 26 septembre 2020. L'interdiction des rassemblements dans les espaces publics a été encore assouplie avec une mise en œuvre des règles de distance, d'hygiène et de la traçabilité des contacts étroits.

Le plan de protection de la FREPS n'a pas besoin de l'approbation préalable de l'OFSP, du canton ou d'autres autorités. Il n'est ni officiellement vérifié pour la plausibilité ni approuvé mais le plan doit être accessible aux autorités sur demande à tout moment.

Le plan de protection de la FREPS s'aligne avec les directives sanitaires prescrites par la FSSE et notamment avec les six principes suivants :



1. Pas de symptômes

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer à la manifestation MC+EP 2020. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Garder ses distances

La distance minimale de 1,5 mètres entre les personnes doit être respectée et il faut renoncer aux poignées de main ou autres salutations traditionnelles.

- Les zones d'attente

Les espaces d'attente devant la caisse d'enregistrement, les points de vente, le contrôle vétérinaire et les juges seront marquées de façon à ce que les distances prescrites puissent être respectées.

- La cantine

L'offre de la cantine a été réduite à des « repas pique-nique » et boissons en bouteilles individuelles. Uniquement les sandwiches et pâtisseries préalablement emballés sous cellophane seront disponibles cette année. Les groupes d'invités ne sont pas autorisés à se mélanger à la cantine. Il est demandé aux groupes d'invités de s'asseoir séparément et de maintenir la distance de 1,5m.

3. Se désinfecter soigneusement les mains

Le fait de se laver ou se désinfecter les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Les distributeurs de désinfectants (pour les mains) seront à disposition à chaque point de vente ou d'enregistrement.

4. Listes de présence pour la traçabilité

Il est seulement nécessaire de conserver une liste de présence lorsque la distance de 1,5 m ne peut pas être maintenue. La FREPS doit conserver ces listes de présence pendant 14 jours et ensuite les détruire. La FREPS est libre de choisir la forme sous laquelle la liste est conservée. La liste de traçabilité sera placée à la caisse d'inscription et chaque participant est tenu d'enregistrer ses coordonnées et le nombre d'accompagnements.

5. Responsable du plan de protection

Le secrétaire de la FREPS est responsable pour l'élaboration du plan de protection pour le MC+EP 2020 et de veiller à ce que les règlements soient respectés. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter :

Elise de Rouville : 077 255 6668
secretaire@poney-suisse.ch

6. Prescriptions spécifiques

Le MC+EP 2020 est une manifestation qui se déroule principalement en extérieur. Le secrétariat du studbook et le local pour le matériel sont les seuls endroits fermés et dont les accès y sont restreints aux organisateurs.

La FREPS a édifié son organisation du MC+EP 2020 de sorte à éviter les rassemblements et notamment, que la remise des résultats aura lieu dans le ring après chaque classe. Les prix et plaques d'écurie seront également remis aux participants à la fin de leurs présentations et non à la fin de la journée. Les participants sont ainsi libres de partir directement après leurs présentations pour limiter le nombre de participants présent sur le site.

La FREPS compte sur la bonne volonté des participants et le respect des consignes du plan de protection afin d'assurer un environnement sain et le bon déroulement de la manifestation MC+EP 2020.

Elise de Rouville
Secrétaire FREPS

Grandevent,
le 23 septembre 2020



ELISE DE ROUVILLE

Secrétaire FREPS

www.poney-suisse.ch

Tél. +41 21 903 2103

www.facebook.com/poneysuisse.ch